

171670

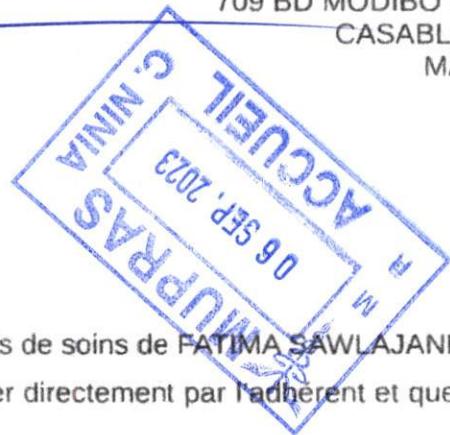


Le 16 août 2023

171670

CLINIQUE DEVINCI
709 BD MODIBO KEITA
CASABLANCA
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE
Identifiant adhérent : 010578_1960-03-10_MBAREK
N/REF : 20232280023494
Adhérent : MAJHOUDI MBAREK



Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de FATIMA SAWLAJANE.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 8590.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 2010.00 MAD

Validité de prise en charge : du 16-08-2023 au 16-11-2023.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à FATIMA SAWLAJANE.

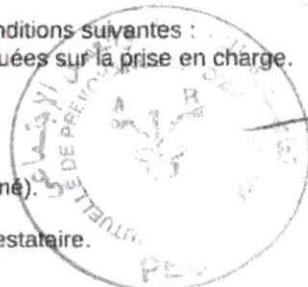
Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

 Directeur MUPRAS

CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
 - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
 - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
 - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
 - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.



CLINIQUE DA VINCI



090062589

CASABLANCA Le : 19-08-2023

page 1/1

Facture N° 05236/23

A. Identification

N° Dossier : VNC23H18072952

N° Identifiant : 016753/23

Nom & Prénom : Mme SAWLAJANE FATIMA

C.I.N : BH307088

Adresse : CASA

B. Assuré

Lien avec l'assuré : Conjoint

Nom prénom : MAJHOUDI MBAREK

Organisme : MUPRAS

ICE :

**Adresse : AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA**

N° d'affiliation :

N° d'immatriculation : 010578

N° Prise en charge : 20232280023494

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 18-08-2023

Date Sortie : 19-08-2023

Acte : VESICULE

Médecin traitant : DR . BELFAKIR ADIL YASSINE

Qté	Prestations	Observation	TOTAL	L.C.	Coef	Organisme
HOSPITALISATION						
1	HOSPITALISATION CHAMBRE DOUBLE		400,00			324,15
PHARMACIE INTERNE						
120	PHARMACIE		15,00			1 458,68
INTERVENTION						
120	BLOC OPERATOIRE		25,00			2 431,13
HONORAIRES ANESTHESISTES						
60	DR. ANESTHESISTE REANIMATEUR (ANESTHESIE-REANIMATION)		30,00			1 458,68
HONORAIRES MEDICAUX						
120	DR. BELFAKIR ADIL YASSINE (CHIRURGIE GENERALE)		30,00			2 917,36
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :						
TOTAL GENERAL						
8 590,00						

HUIT MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX DIRHAMS
Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :
HUIT MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX DIRHAMS

signature de l'assuré

CLINIQUE DA VINCI
709, Boulevard Modibo Keita - Casablanca - 2037
ICE : 002334512000037
Tél : 05 22 81 31 88

CLINIQUE DA VINCI



090062589

CASABLANCA Le : 19-08-2023

page 1/1

Facture N° 05236/23

A. Identification

N° Dossier : VNC23H18072952

N° Identifiant : 016753/23

Nom & Prénom : Mme SAWLAJANE FATIMA

C.I.N : BH307088

Adresse : CASA

Organisme : MUPRAS**ICE :****Adresse : AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA**

N° d'affiliation :

N° d'immatriculation : 010578

N° Prise en charge : 20232280023494

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 18-08-2023

Date Sortie : 19-08-2023

Acte : VESICULE

Médecin traitant : DR . BELFAKIR ADIL YASSINE

Qté	Prestations	Observation	TOTAL	L.C.	Coef	Organisme
HOSPITALISATION						
1	HOSPITALISATION CHAMBRE DOUBLE		400,00			324,15
PHARMACIE INTERNE						
120	PHARMACIE		15,00			1 458,68
INTERVENTION						
120	BLOC OPERATOIRE		25,00			2 431,13
HONORAIRES ANESTHESISTES						
60	DR. ANESTHESISTE REANIMATEUR (ANESTHESIE- REANIMATION)		30,00			1 458,68
HONORAIRES MEDICAUX						
120	DR. BELFAKIR ADIL YASSINE (CHIRURGIE GENERALE)		30,00			2 917,36
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :					TOTAL GENERAL	8 590,00

HUIT MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

HUIT MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX DIRHAMS

signature de l'assuré

CLINIQUE DA VINCI
709, Boulevard Modibo Keita - Casablanca
ICE: 0023451200037
Té: 05 2284 82 82



AKDITAL

Clinique Da Vinci
مصحة دا فنشي

LE : 18/08/2023

COMPTE RENDU OPERATOIRE

Mme SAWLAJANE FATIMA

Intervention

- Cholécystectomie rétrograde sous cœlioscopie

- Technique Opératoire :

Patiante en DD jambes écartées sous AG, IOT, SG, SV.

Introduction de l'aiguille de veress en sous costale gauche

Insufflation d'un pneumo péritoine jusqu'à une pression maximale de 14mm Hg

Introduction d'un trocart de 10 optiques au niveau de l'ombilic

Introduction d'un trocart N° 10 opérateur en para rectal gauche

Introduction d'un trocart n° 5 à l'HC droit et d'un trocart N° 5 au flanc droit.

Exploration : VB à paroi fine, VBP de calibre normal

Dissection du trépied cystique

Clipage proximal puis coagulation distale de l'artère cystique

Double clipage proximal puis clipage distal et section du canal cystique

Cholécystectomie rétrograde

Vérification de l'hémostase et de la bilistase du lit vésiculaire

Extraction de la VB par le trocart opérateur.

Retrait des différents trocarts sous contrôle visuel

Exsufflation du pneumopéritoine.

Fermeture de l'aponévrose de l'orifice du trocart optique par un point au vicryl 1

Fermeture des orifices des trocarts par des points séparés à la soie 3/0.

Pansement.

L'examen de la VB retrouve qu'elle est multi lithiasiques à paroi souple.

Pièce adressée à l'anapath.

Dr BELFAKIR ADIL YASSINE
Chirurgie Générale
42, Bd du Nil 2004 22.ter Etage
Sidi-Othmane Casablanca
Tél. 05 22 81 36 89
INP: 091 65824



CENTRE DE PATHOLOGIE DU MAARIF

Dr Réda MISSOURY

Anatomocytopathologiste

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles
Ancien Assistant et interne des Hôpitaux
de Toulouse

Date de réception : 18/08/2023
Date de réponse : 25/08/2023
Sexe : F
Âge : 54 ans

N° d'examen : 23291808
Nom et Prénom : SAWLAJANE FATIMA
Médecin traitant : Dr. BELFAKIR

Nature du prélèvement : Cholycéstectomie.

Renseignements cliniques : Cholycéstite chronique.

COMPTE RENDU

Vésicule biliaire parvenue semi ouverte et vidée, mesurant 8x2cm. La paroi est souple avec un relief muqueux d'aspect conservé.

Du point de vue histologique, les prélèvements effectués, montrent une paroi vésiculaire à revêtement muqueux inégalement développé, aplati par place, ailleurs fait de villosités hautes coalescentes, tapissées par un revêtement épithéial cubo-cylindrique régulier, dépourvu d'atypies cytonucléaires, et émettant de nombreuses invaginations entre les couches musculaires. Le chorion est oedémateux congestif, il est le siège d'un infiltrat inflammatoire chronique d'intensité minime essentiellement lymphocytaire. Les couches musculaires sont amincies, dissociées par de la fibrose, ponctuée de cellules inflammatoires et est siège d'une hyperplasie vasculo-nerveuse.

CONCLUSION :

- Cholécystite chronique.
- Absence de signes de malignité.

Signé : Dr. Réda MISSOURY

Dr. MISSOURY RÉDA
CENTRE DE PATHOLOGIE DU MAARIF
38, Bd Bir Anzarane 5ème Etage, Appt 9
Maârif - Casablanca
Tél. 0522 98 64 71 - 0622 23 81 10
Fax. 0522 98 74 28

CLINIQUE DA VINCI

BULLETIN D'ENTREE / SORTIE

N° DE DOSSIER VNC23H18072952

NOM DU PATIENT Mme SAWLAJANE FATIMA

MÉDECIN TRAITANT BELFAKIR ADIL YASSINE

PRISE EN CHARGE MUPRAS

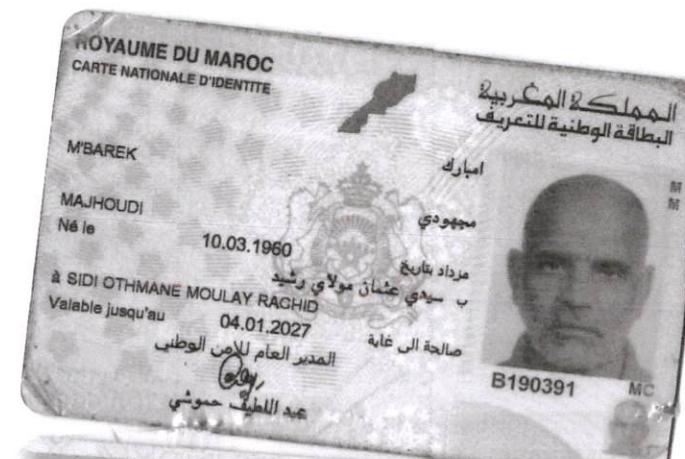
NUMERO PRISE EN CHARGE 20232280023494

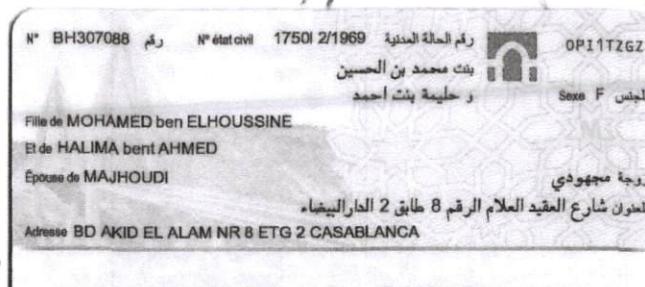
DATE D'ENTREE 18/08/2023

DATE DE SORTIE 19/08/2023

MODE DE SORTIE normal

CLINIQUE DA VINCI
709, Boulevard de l'Indépendance Casablanca
ICE : 02 22 84 82 82
Tél : 05 22 84 82 82







RETRAITE

MAJHOUDI M'BAREK

0010578



Conjoint(s):
SAWLAJANE FATIMA

Siege Social: Royal Air Maroc, Boulevard Abdellah Benhri, Aéroport Casa Amia, Casablanca
Affiliation CNSS 1213727

Cette carte de travail est la propriété de Royal Air Maroc.
Elle est strictement personnelle et non cessible.
Toute utilisation abusive est passible de sanctions disciplinaires.